

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SITUATION MENSUELLE BUDGÉTAIRE
AU 31 OCTOBRE 2020**

Paris, le 04/12/2020

N°435

- Solde** Le solde général d'exécution au 31 octobre 2020 s'établit à - 159,9 Md€ contre - 107,7 Md€ à fin octobre 2019. Cet écart s'explique principalement par les effets de la crise.
- Dépenses** Au 31 octobre 2020, les dépenses du budget général (hors prélèvements sur recettes) s'établissent à 319,4 Md€ contre 287,8 Md€ à fin octobre 2019. Cette augmentation tient principalement aux dépenses engagées par le Gouvernement pour répondre à la crise économique (+ 15,8 Md€ au titre du dispositif exceptionnel d'activité partielle, + 6,5 Md€ pour financer le fonds de solidarité pour les entreprises, et +4,3 Md€ pour le renforcement exceptionnel des participations financières de l'État).
- Recettes** Au 31 octobre 2020, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) s'établissent à 212,6 Md€ contre 232,8 Md€ à fin octobre 2019.
- Les recettes fiscales nettes à fin octobre 2020 baissent de 22,2 Md€ par rapport à fin octobre 2019. Cette baisse s'explique pour moitié par la diminution des recettes nettes de TVA (- 12,7 Md€) du fait des effets conjoints de la contraction de l'activité économique, de l'accélération des remboursements de crédits de TVA aux entreprises, ainsi que de reversements plus précoces et plus importants à l'ACOSS compensant les exonérations de cotisations sociales. Par ailleurs, les autres recettes fiscales sont en baisse de 11,7 Md€, notamment du fait de la hausse des dégrèvements liée à la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages dès 2020. Les encaissements de TICPE diminuent de 2,7 Md€ par rapport à fin octobre 2019, du fait d'une moindre consommation de carburants.
- Les recettes non fiscales sont en hausse de 2,0 Md€ par rapport à fin octobre 2019. Cette hausse s'explique notamment du fait de la signature d'une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) avec l'entreprise Airbus le 29 janvier 2020 et de plusieurs sanctions prononcées par l'autorité de la concurrence.
- Comptes spéciaux** Le solde des comptes spéciaux s'établit à - 7,6 Md€ au 31 octobre 2020 contre - 5,2 Md€ à fin octobre 2019.